

FORMATION HIVER ZONE BAS-VALAIS

MODULE 2 : PLACE DE SINISTRE

Le but du cours est de donner la formation aux cadres des régions pour qu'ils la transmettent à leur tour au cours régional (sauveteurs B) afin que la formation soit uniformisée et la matière la même dans toutes les régions.

Les sauveteurs spécialisés (cours C) se mettent à la disposition afin de dispenser la formation au cours régional.

Poste 1 : Sondage

But : apprendre, maîtriser, savoir démontrer et transmettre les diverses techniques et principes du sondage.

- Diriger une vague de sondage.
- Choix du type de sondage.
- Les 3 sondages.
- Règles et discipline lors du sondage.
- Ordres clairs pour obtenir un bon résultat.
- Le balisage de la zone sondée.
- Dès la fin du sondage de la zone attribuée, se remettre à disposition du chef d'intervention.

Poste 2 : Equipe DVA lors d'un sauvetage organisé.

But : apprendre, maîtriser, savoir démontrer et transmettre les diverses techniques et principes d'une équipe DVA lors d'un sauvetage organisé.

- Avoir un équipement adéquat et toujours se déplacer avec :
 - Sonde avalanche
 - Pelle à neige
 - DVA
 - Radio (si possible)
- A l'arrivée sur place de sinistre se mettre à la disposition du chef d'intervention.
- Dénomination du chef DVA et organisation du groupe
- Stopper ou activer les DVA selon les ordres en respectant le formel de sécurité (contrôle enclenché ou éteint)
- Techniques de recherche
 - Organisation des bandes.
 - Comportement en cas de localisation : transmettre l'information, la sonde reste plantée et balisage.
 - Etablir le schéma de la zone de recherche (évent. balisage).
 - Dès la fin de la recherche de la zone attribuée, se mettre à disposition du chef DVA

En complément à ce poste donner l'info sur le comportement à avoir lors de l'engagement des chiens d'avalanche.

Poste 3 : Organisation de la place de sinistre.

But : apprendre, maîtriser, savoir démontrer et transmettre l'organisation d'une place de sinistre lors d'un sauvetage organisé.

- Les tâches du chef d'intervention et l'organisation de la place.
 - Vue d'ensemble.
 - Sécurité, point de fuite, sentinelle.
 - Attribuer les fonctions aux responsables.
 - Engager les recherches primaires et définir les zones.
 - Désigner les divers emplacements et postes (entrée – dépôts matériel – place hélico – sanitaire ...)
 - Priorité des tâches.
 - Baliser, établir les croquis et protocoles...
 - S'adapter aux nouveaux éléments et anticiper.
 - Informer
- Il est important pour les sauveteurs des régions de comprendre l'inertie qui implique parfois des attentes dans l'organisation de certaines tâches.

En complément à ce poste donner l'info sur la place et la pose de l'hélico.

Poste 4 : Tenue des divers protocoles.

But : connaître, expliquer et transmettre le but et l'utilisation des différents protocoles.

Pourquoi ces protocoles

- Tâches
 - Description des tâches du chef d'intervention.
- Situation du sinistre
 - Localisation
 - Vue d'ensemble de la place du sinistre.
- Croquis
 - Etablir le schéma : point d'entrée – indice – balisage – contour de l'avalanche – objets trouvés ...
 - Complément visuel indispensable du procès-verbal
- Gestion des sauveteurs
 - Bonne gestion du personnel
 - Sécurité des intervenants – contrôle à la fin de l'engagement
 - Indispensable pour l'établissement du rapport d'intervention, défraiement des sauveteurs.
- Gestion des témoins
 - Collecte des témoignages
 - Récolte des informations
 - Identité des victimes
 - Sécurité, éviter un sur accident
- Gestion des blessés (victimes)

- Triage des blessés
 - Infos médecin
 - Sécurité des blessés
- Attribution des fonctions
 - Bonne organisation
 - Qui fait quoi ?
 - Gestion des compétences
 - Indication pour le chef d'intervention
- Gestion du matériel
 - Utilisation optimale et anticipation des besoins
 - Eviter les pertes – gestion des casses
 - Logistique et priorité des transports
 - Facturation
- Procès-verbal
 - Fil rouge
 - Ordre chronologique de l'évènement
 - Synthèse
 - Débriefing (responsabilité)
 - Amélioration continue
 - Justification des décisions
 - Compte rendu aux familles des victimes
- Médias
 - Gestion d'informations
 - Communiqué officiel
 - Attention un témoignage peut être utilisé lors du jugement
 - Ne rien communiquer